

Paris, le 25 février 2022

97/100 : l'Apec progresse encore dans son index de l'égalité professionnelle et réaffirme son engagement

L'Apec poursuit une politique volontariste en faveur de l'égalité femmes-hommes, et a encore fait progresser de 3 points son index en 2021, avec un score de 97/100*.

C'est le résultat d'actions concrètes menées depuis plusieurs années et qui ont été renforcées dans le cadre du nouvel accord égalité professionnelle, signé en mai 2021, entre les 3 organisations syndicales représentatives et la direction générale.

Quelques faits marquants illustrent cette dynamique :

- Sur le champ de la **mixité** : l'Apec compte **73 % de collaboratrices** et 54,2 % de managers femmes pour 45,8 % d'hommes. Son conseil d'administration est à la parité et son collectif de direction compte **48 % de femmes** (+11 points vs 2020).
- L'Apec affiche depuis trois années consécutives la note maximale sur quatre indicateurs de l'index : « l'écart dans les augmentations annuelles : **20/20** », « l'écart dans les promotions : **15/15** » et « les augmentations au retour de congé maternité : **15/15** ». Comme l'an dernier, elle obtient également le score de **10/10** pour « la présence de femmes parmi les plus gros salaires de l'entreprise ».
- Concernant les **conditions de travail**, la lutte contre le sexisme ordinaire est un axe fort de son accord égalité professionnelle. Signataire de l'initiative #StOpE de l'AFMD¹, l'Apec applique et affiche le principe de tolérance zéro et mène ainsi des actions visant à sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs. L'Apec diffuse des outils pédagogiques et incite à la parole à travers un groupe de discussion dédié sur son réseau social interne.

L'Apec, acteur engagé en faveur de l'égalité professionnelle hommes-femmes chez les cadres et les jeunes diplômés.

En collaboration avec différentes associations partenaires, l'Apec mène plusieurs actions en faveur de l'insertion professionnelle des femmes dans les métiers du numérique (Social Builder) ou en faveur du retour à l'emploi des femmes cadres de plus de 45 ans (Force Femmes). L'Apec participe également sur le territoire à différents événements dédiés à l'évolution professionnelle des femmes cadres et jeunes diplômées. En mars, elle co-organise, en région PACA, la 4^e édition de Talent'elles : un événement en faveur de l'employabilité au féminin, en présence d'une trentaine d'entreprises et de consultant.e.s Apec.

Rappelons que parmi ses clients cadres l'Apec accompagne 56 % de femmes, alors que ces dernières ne représentent que 36 % de la population cadre.

Ces actions se poursuivent en 2022 et seront renforcées par la présence de l'Apec au **Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE)**, tout juste renouvelé par Elisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la

¹ Association française des managers de la diversité

Diversité et de l'Égalité des chances. Laetitia Niaudeau, directrice générale adjointe, siègera au sein de la formation Égalité professionnelle.

« Nous sommes fiers d'obtenir un score de 97/100 à l'index, avec comme l'an dernier, une note maximale, pour 4 des 5 indicateurs et en progression sur le 5^e. En cohérence avec notre raison d'être, cette année encore, nous déploierons de nouvelles actions, en faveur de la diversité, et contre les inégalités. Aussi, je me réjouis de travailler à plus d'inclusion aux côtés des autres membres du HCE. Notre présence au sein d'une telle instance assoit notre engagement pour le respect et la reconnaissance des femmes et des hommes au travail.», Laetitia Niaudeau, directrice générale adjointe de l'Apec.

***Index égalité femmes- hommes Apec 2021 : 97/100**

Indice 1 40 points	L'écart de rémunération femmes-hommes	37 +3points vs 2020
Indice 2 20 points	L'écart dans les augmentations annuelles	20
Indice 3 15 points	L'écart dans les promotions	15
Indice 4 15 points	Les augmentations au retour de congé maternité	15
Indice 5 10 points	La présence de femmes parmi les plus gros salaires de l'entreprise	10

À propos de l'Apec

Dans un contexte de dynamisme du marché de l'emploi, l'Apec est en première ligne pour aider les cadres et les jeunes diplômé.e.s de l'enseignement supérieur, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. Face aux difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre.

L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer.

En savoir plus : corporate.apec.fr

Contact presse

Mendrika Lozat – 06 74 94 76 24 – mendrika.lozat@apec.fr – Twitter : @ApecInfoPresse